



Infraction au code de la route

Par **Pat 27**, le **07/04/2015** à **15:52**

Le Lundi 30 Mars j'ai été flashé à un endroit où je passe tous les jours et où je n'aurai pas observé l'arrêt imposé par le feu rouge. Pourquoi??? Non visibilité???

D'autre part l'horaire noté sur le P.V. est incorrect puisque le feu n'a pas été mis à l'heure d'été.

D'autre part encore, la voiture appartient à mon mari et pas à moi sa femme.

Puis-je contester cette infraction puisque à l'heure noté sur le P.V. j'étais en R-V médical et que je ne comprends comment je n'ai pu voir le feu que je connais bien.

Merci à l'avance de votre réponse. Cordialement.

Par **Visiteur**, le **08/04/2015** à **08:46**

Bonjour,

quelque soit l'heure notée sur le PV vous avez bel et bien été flashée ?! C'est la CG qui est au nom de votre mari ? même adresse que vous ou pas ?

Par **razor2**, le **08/04/2015** à **09:17**

Bonjour,

C'est donc votre mari qui a reçu l'avis de contravention, pas vous. Qui était au volant? Vous ou lui? Soyez plus précise. Si c'est vous, votre mari peut-il prouver qu'il était ailleurs au moment de l'infraction?